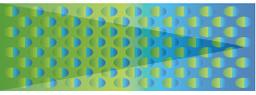




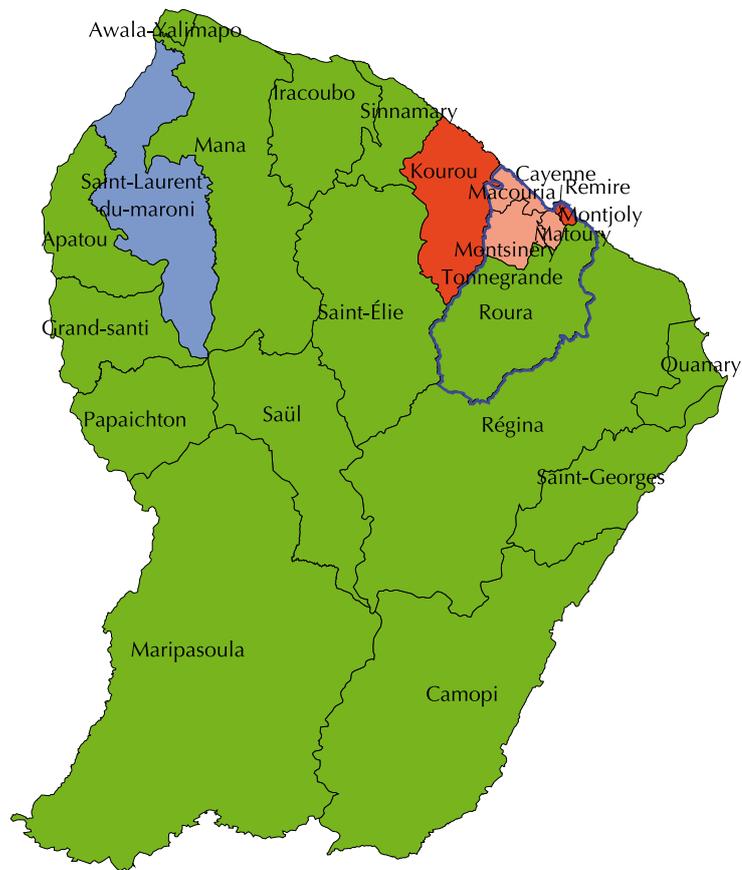
# La Communauté de Communes du Centre Littoral :

## Un contexte sociodémographique tendu





# La Communauté de Communes du Centre Littoral



Typologie des communes

- Pôle urbain
- Communes multipolarisées
- Pôle de l'emploi espace rural
- Communes à dominante rurale

— Communauté de Communes  
du centre Littoral (CCCL)



## AVANT PROPOS

**L**a Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) et l'INSEE ont souhaité s'associer pour fournir aux acteurs locaux des éléments de diagnostic sur leur territoire. Ce document synthétise les principales caractéristiques et souligne les particularismes démographiques et socio-économiques du Centre Littoral.

L'exercice a consisté à comparer la CCCL à un ensemble plus large de 18 aires urbaines comprises entre 90 000 habitants et 110 000 habitants<sup>1</sup>, toutes chefs-lieux de département. Le choix a été fait de placer la CCCL au centre de cet ensemble. Nous avons aussi souhaité replacer la CCCL dans le contexte guyanais en la comparant à l'ensemble de la région. Pour des facilités de lecture, le mot « territoire » désignera la CCCL et « ailleurs » le référentiel en aire urbaine.

Le Chef du Service Régional  
de l'Insee de Guyane

Jean-Claude COURBAIN

Le Président  
de la Communauté de Communes  
du Centre Littoral

Rodolphe ALEXANDRE

1) Il s'agit des aires urbaines d'Agen, Beauvais, Belfort, Bourg-en-Bresse, Charleville-Mézières, Châteauroux, Compiègne, Creil, Évreux, Forbach, Laval, Nevers, Périgueux, Roanne, La Roche-sur-Yon, Saint-Omer, Saint-Quentin et Tarbes



# SOMMAIRE

|   |           |           |
|---|-----------|-----------|
| <i>Avant-propos</i> .....   | <i>p.</i> | <i>1</i>  |
| <i>Sommaire</i> .....   | <i>p.</i> | <i>2</i>  |
| <i>En résumé</i> .....  | <i>p.</i> | <i>3</i>  |
| <i>Territoire</i>   |           |           |
| Un territoire structuré par la ville de Cayenne .....               | <i>p.</i> | <i>4</i>  |
| <i>Population</i>   |           |           |
| Une population jeune .....  | <i>p.</i> | <i>5</i>  |
| Changements de domicile : une attractivité limitée du territoire... | <i>p.</i> | <i>6</i>  |
| <i>Habitat</i>  |           |           |
| Un parc inadapté ... en partie.....                                 | <i>p.</i> | <i>7</i>  |
| <i>Appareil productif et l'emploi</i>                               |           |           |
| Des petits établissements peu rayonnants, peu dépendants .....      | <i>p.</i> | <i>8</i>  |
| Un emploi public prédominant .....                                  | <i>p.</i> | <i>9</i>  |
| Un déficit d'emplois qualifiés dans le secteur privé.....           | <i>p.</i> | <i>10</i> |
| <i>Revenus</i>  |           |           |
| La CCCL n'échappe pas à une situation répandue en Guyane ...        | <i>p.</i> | <i>12</i> |
| <i>Les finances publiques locales</i>                               |           |           |
| Une faible coopération intercommunale .....                         | <i>p.</i> | <i>14</i> |
| Des charges de fonctionnement plus élevées.....                     | <i>p.</i> | <i>15</i> |
| <i>Conclusion</i> .....   | <i>p.</i> | <i>16</i> |



## En résumé

Le territoire de la Communauté de Communes du Centre Littoral est très fortement structuré autour de son centre économique et administratif. Cayenne concentre une grande partie de la population, mais surtout des emplois et la quasi totalité du logement social. La capitale régionale entretient des liens très forts avec les communes de sa couronne périurbaine à dominante résidentielle. Cette centralité est assortie d'enjeux forts en termes de déplacements quotidiens, de logement ou d'accès aux équipements. Elle conditionne aussi la cohésion du territoire.

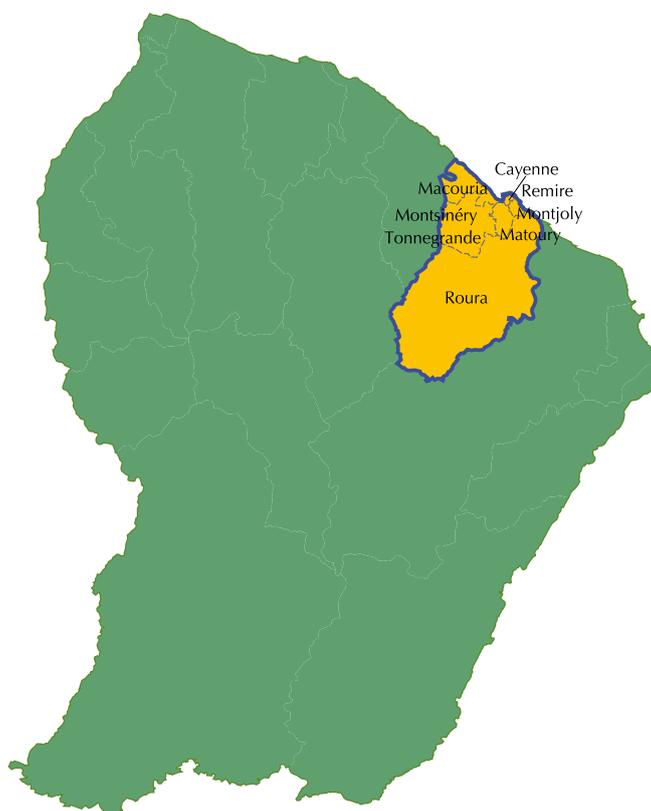
La population de la CCCL est particulièrement jeune. Depuis une quarantaine d'années, le territoire profite d'un très fort dynamisme démographique qui se poursuivra au cours des prochaines décennies. A l'image de la Guyane, le territoire de la CCCL apparaît globalement un peu moins attractif que les autres Dom, essentiellement car il ne retient pas ses étudiants. Néanmoins, nombre de jeunes cadres, professions intermédiaires et employés viennent s'y installer.

Le parc des logements s'est fortement développé depuis une vingtaine d'années, suivant en cela la croissance de la population. Cependant, il est peu adapté à la demande soutenue des familles nombreuses et des jeunes ménages sans qu'il soit établi que cette demande est solvable.

Une forte proportion de la population vit dans des conditions précaires, quasi exclusivement de transferts sociaux. De ce point de vue, la CCCL est très proche de la moyenne des Dom. Par ailleurs, les disparités de revenus sont particulièrement marquées dans ce territoire.

Au cours de la dernière décennie, l'emploi s'est bien développé, mais le système productif local, qui dépend fortement du secteur public, n'a pas pu faire face à l'arrivée massive des jeunes générations sur le marché du travail. En outre, nombre de jeunes actifs qui n'ont pas accès à l'emploi ont un niveau de formation insuffisant ou un manque de qualification. Le chômage s'est donc fortement développé, il touche majoritairement les femmes.

### La communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL)



# Territoire

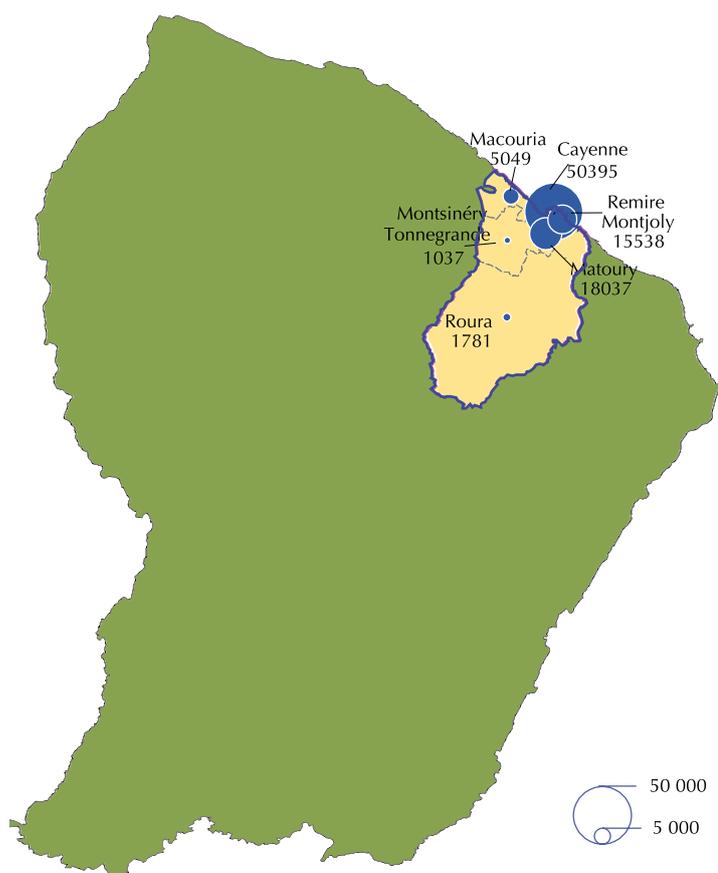
## Un territoire structuré par la ville de Cayenne

Quasi exclusivement intégré dans l'espace urbain, le territoire de la CCCL s'étend sur plus de 5 000<sup>2</sup> km<sup>2</sup> et compte 112 800 habitants en 2006. Il est composé de 6 communes dont la plus importante est Cayenne (58 000 habitants). Matoury et Rémire-Montjoly, les deux autres pôles d'emplois secondaires, abritent respectivement 24 500 et 17 700 habitants. Les trois autres communes sont de taille plus réduite, deux d'entre elles appartiennent à la couronne périurbaine de Cayenne : Macouria abrite 7 800 habitants et Montsinéry-Tonnégrande, un

peu plus de 1 800 habitants. Roura est une commune de l'espace rural de 2 900 habitants.

Au total, la CCCL concentre plus de la moitié de la population de la région<sup>3</sup>. La densité moyenne de population est très proche de la moyenne des Dom mais nettement plus faible que dans les territoires comparables (18<sup>4</sup> h/km<sup>2</sup> contre 148 h/km<sup>2</sup>). Cette moyenne masque de très fortes disparités entre les communes. 98% de la population vit sur un peu moins d'1/4 du territoire. Dans la ville de Cayenne, qui concentre à elle seule plus de la moitié des habitants, la densité est de plus de 2 140 h/km<sup>2</sup>, elle chute à 22<sup>5</sup> h/km<sup>2</sup> dans la couronne (56 h/km<sup>2</sup> dans les territoires comparables). Les habitants de la CCCL utilisent dans une large proportion leur voiture particulière pour se rendre à leur lieu de travail (71 %), les transports publics sont très peu utilisés (moins de 4 %). Les communes les plus éloignées de Cayenne (Macouria, Roura et Montsinéry-Tonnégrande) en sont à 40 minutes.

### Répartition géographique de la population



© Insee - IGN 2009

— CCCL

Source : Insee, recensement de la population

On compte 29 200 actifs ayant un emploi sur le territoire de la CCCL. La moitié réside à Cayenne, 70 % des actifs occupés de la CCCL y travaillent. Seuls 3 % des actifs de la CCCL en sortent pour aller travailler, très majoritairement vers Kourou (600 vers la zone d'emploi de Kourou, 470 en viennent). La forte mobilité des actifs occupés entre les communes de la CCCL parfait la cohésion du territoire. Cayenne accueille 6 600 personnes tous les jours, près de la moitié viennent de Rémire-Montjoly, 2 sur 5 de Matoury et 1 sur 8 de Macouria. Plus de 2 000 personnes font le chemin inverse pour aller vers Matoury et Rémire-Montjoly (1000 chacune), une centaine va travailler à Macouria. Les échanges sont équilibrés entre les communes de Matoury et Rémire-Montjoly, entre les autres communes ils sont relativement faibles. Roura, la commune la plus éloignée, ne communique pas beaucoup avec le reste du territoire et possède un profil similaire aux communes de l'est guyanais. Son appareil productif, orienté vers l'agriculture, diffère de celui des autres communes de la CCCL.

2) 1 100 km<sup>2</sup> hors Roura

3) Proportion en baisse depuis 1999 à cause de la forte croissance dans l'ouest guyanais

4) 81 h/km<sup>2</sup> hors Roura

5) 36 h/km<sup>2</sup> hors Roura



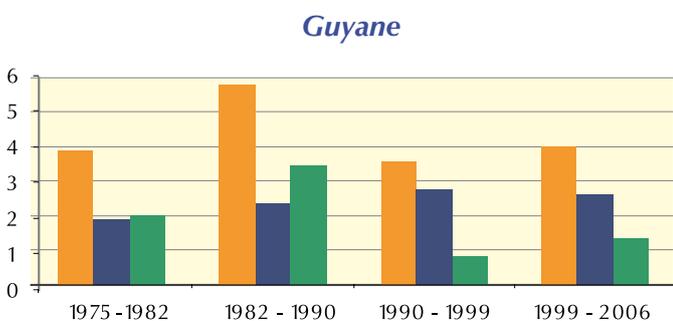
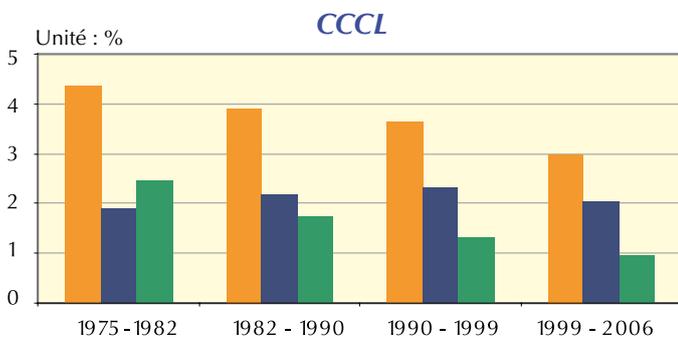
# Population

## Une population jeune

**A**u cours des 40 dernières années, la population de la CCCL a été multipliée par 4. La population a ainsi augmenté 2,7 fois plus vite que dans les Dom et 6 fois plus vite que dans les territoires comparables. Dans les années 70, cette progression était d'abord alimentée par les migrations (57 % de la progression) mais depuis les années 80, la croissance est essentiellement tirée par le solde naturel. C'est cette dernière composante qui alimente les évolutions démographiques dans les Dom, toutefois la situation de la Guyane reste exceptionnelle par son niveau.

*L'excédent des naissances sur les décès fait croître la population*

### Composantes du taux de variation de la population

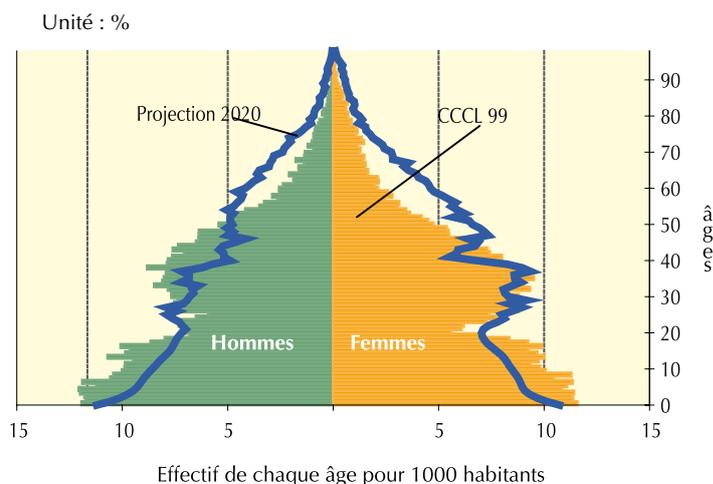


- Taux annuel moyen de variation
- Variation due au solde naturel
- Variation due au solde migratoire

Source : Insee, recensements de la population

## Pyramide des âges de la Communauté de Communes du Centre Littoral

### Vers un vieillissement de la population



Source : Insee, recensement de la population

La population de la CCCL est très jeune, légèrement moins que sur l'ensemble de la Guyane mais beaucoup plus que dans les Dom ou qu'ailleurs. Deux personnes sur cinq ont moins de 20 ans. Cette situation est répandue tant dans la ville de Cayenne qu'en périphérie. A Macouria, Matoury ou Montsinéry par exemple les moins de 15 ans représentent plus d'un tiers de la population. Les seniors sont encore très peu présents. Ils représentaient 6,7 % de la population en 1990 contre 7,2 % en 1999. Dans les territoires comparables, cette proportion est passée de 18,1 % à 20,1 %. A l'horizon 2020, tandis que la population aura presque doublé, le nombre de jeunes de moins de 20 ans sera multiplié par 1,6. Ils représenteront encore 36 % des habitants. La part des seniors, relativement plus faible qu'ailleurs, sera de plus de 12 %, soit une progression de plus 5 points.

Parmi les actifs, la structure des catégories socioprofessionnelles est assez comparable à celle du référentiel. Ainsi, le territoire possède autant de cadres et de professions intermédiaires. Il se distingue par la surreprésentation des employés (30 % en plus), la faible part d'ouvriers et de retraités et bien sûr 40 % d'élèves et d'étudiants en plus.



## Population

### Changements de domicile : une attractivité limitée du territoire

**P**endant la dernière décennie, le territoire de la CCCL est légèrement déficitaire vis-à-vis de la France métropolitaine (-500). En revanche, il avait un solde positif avec les Antilles (+100).

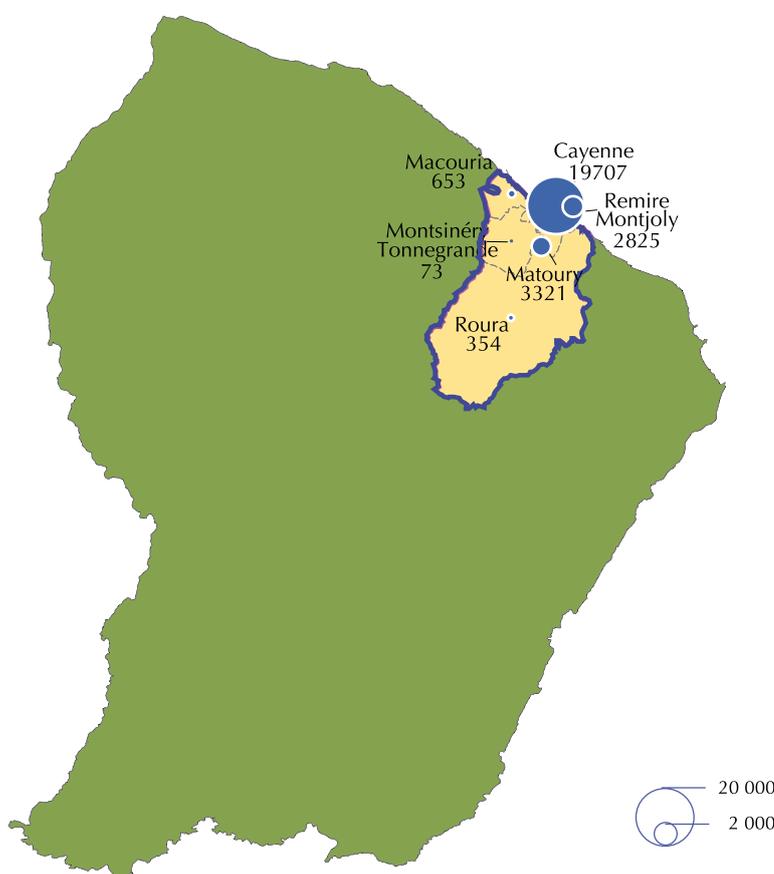
En 1999, 28 % de la population de la CCCL était étrangère contre un tiers en Guyane. Entre 1990 et 1999, 5 650 nouveaux entrants d'origine étrangère se sont établis sur le territoire ce qui est trois fois moins que l'accroissement dû au solde naturel (+16 200). La moitié d'entre eux étaient Haïtiens, 20 % Brésiliens, 8 % Surinamais, 7 % Guyaniens et 6 % Chinois.

A l'intérieur de la zone, le phénomène de périurbanisation s'est intensifié, Cayenne a vu partir 9 300 personnes, la moitié à Matoury, 1 sur 4 à Rémire-Montjoly et 1 sur 6 à Macouria.

Les migrations ont attiré de jeunes cadres et des professions intermédiaires ainsi que des employés. La CCCL a perdu beaucoup d'étudiants et aussi d'ouvriers qualifiés ou non.

Comme dans les autres territoires, les femmes partent plus massivement que les hommes et plus longtemps (de 17 à 30 ans). En revanche, les hommes partent moins massivement mais plus tôt et sur de plus courtes périodes (jusqu'à 25 ans).

#### Localisation des emplois dans la Communauté de Communes du Centre Littoral





## Habitat

### Un parc inadapté... en partie

**L**e parc de logements a doublé en 20 ans, répondant quantitativement à la croissance démographique de la population. Cependant, plusieurs facteurs démontrent que l'offre ne répond pas à la demande au plan qualitatif.

Tout d'abord, la proportion de logements vacants est de deux points supérieure à ce qui est observé «ailleurs». Les logements vacants représentent un potentiel intéressant de développement du parc dans un contexte de pénurie. Ainsi, si le niveau de vacance était le même qu'ailleurs, on comptabiliserait 650 logements supplémentaires. L'accession à la propriété est assez faible qu'il s'agisse du collectif ou de l'individuel : déficit de 40 % par rapport au référentiel ou aux Dom.

De plus, le territoire souffre d'un manque de logements sociaux (15,3 % du parc contre 19,6 % «ailleurs»). Pour moitié, il s'agit d'habitat individuel.

Sur le territoire de la CCCL, les ménages sont plus grands qu'ailleurs (3,1 personnes contre 2,4) mais dans le même temps les logements y sont plus petits (3,4 pièces contre 4,0). Il n'y a pas de réelles disparités sur le territoire entre les communes même si les personnes résidant à Rémire-Montjoly ont plus de place (0,83 personne par pièce contre 0,91 en moyenne) alors qu'à Roura, elles sont plus à l'étroit (1,14 personnes par pièce).

Néanmoins le phénomène est très visible pour les ménages de 5 personnes et plus. Seuls un tiers de ceux-ci bénéficie d'un logement de 5 pièces et plus. Dans la ville centre, les familles nombreuses sont un peu plus souvent logées dans des logements de trois pièces (une sur cinq) qu'en périphérie, par exemple à Matoury ou Rémire Montjoly (une sur huit).

# L'appareil productif et l'emploi

## Des petits établissements, peu rayonnants, peu dépendants

Le territoire de la CCCL accueille plus de 6 200 établissements, soit trois quarts des établissements guyanais. La grande majorité d'entre eux n'a pas de salariés (70 %) et très peu dépasse le cap des 10 salariés (4 %). Les établissements les plus importants font partie du secteur non-marchand. Le Centre Hospitalier André Rosemon, la mairie de Cayenne et le Conseil Général dépassent les 1 500 salariés. Une vingtaine d'établissements seulement ont entre 200 et 400 salariés. Le secteur privé est essentiellement représenté dans de très petites structures.

Depuis 1993, le renouvellement du parc d'établissements est dynamique dans la CCCL ce qui est conforme à ce qui se passe dans les Dom. Ce mouvement est essentiellement porté par les services (+4 points par rapport au référentiel, +0,7 par rapport aux Dom). Presque deux tiers des établissements installés dans la CCCL y sont depuis plus de trois ans, comme dans les Dom et un peu moins qu'ailleurs (-3,4 points).

L'appareil productif du territoire de la CCCL est, en lien avec la taille des établissements et leur orientation sectorielle, assez peu dépendant de l'extérieur. Ainsi, un tiers des salariés des établissements du territoire de la CCCL dépend d'entreprises dont le siège est situé à l'extérieur contre la moitié «ailleurs». Les secteurs les plus concernés sont les banques, les services énergétiques, les services aux entreprises et les transports. L'industrie est assez peu concernée contrairement aux autres territoires de France métropolitaine. Par ailleurs, l'appareil productif local rayonne assez peu, excepté dans l'industrie aurifère car les sièges sociaux sont implantés dans le territoire de la CCCL mais leur activité s'effectue dans le reste de la Guyane.

### Prédominance des services

#### Établissements selon le secteur d'activité

Unité : nombre et %

|              | CCCL   |      | "Ailleurs" |      | Guyane hors CCCL |      |
|--------------|--------|------|------------|------|------------------|------|
|              | nombre | %    | nombre     | %    | nombre           | %    |
| Industrie    | 696    | 11,1 | 7 596      | 10,3 | 438              | 18,8 |
| Construction | 1 082  | 17,3 | 9 214      | 12,5 | 370              | 15,9 |
| Commerce     | 1 936  | 31,0 | 20 620     | 28,0 | 617              | 26,5 |
| Services     | 2 540  | 40,6 | 36 288     | 49,2 | 905              | 38,8 |
| Ensemble     | 6 254  | 100  | 73 718     | 100  | 2 330            | 100  |

Source : Insee - REE 2006

### Un tiers des établissements a des salariés

#### Établissements selon l'effectif salarié

Unité : nombre et %

|                     | CCCL   |      | "Ailleurs" | Guyane hors CCCL |
|---------------------|--------|------|------------|------------------|
|                     | nombre | %    | %          | %                |
| 0 salarié (*)       | 4 367  | 69,8 | 52,2       | 68,8             |
| 1 à 9 salariés      | 1 631  | 26,1 | 38,4       | 26,8             |
| 10 salariés et plus | 256    | 4,1  | 9,4        | 4,4              |
| Ensemble            | 6 254  | 100  | 100        | 100              |

Source : Insee - REE 2006

\*Note : les établissements sont dénombrés hors secteur agricole.

# L'appareil productif et l'emploi

## Un emploi public prédominant

La sphère « productive » composée des établissements dont l'activité économique est marchande et orientée vers les marchés extérieurs au territoire local, l'industrie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros. Dans la CCCL, on dénombre 5 400 emplois « productifs » soit moins de 20 % des emplois du territoire contre 25 % en Guyane hors CCCL.

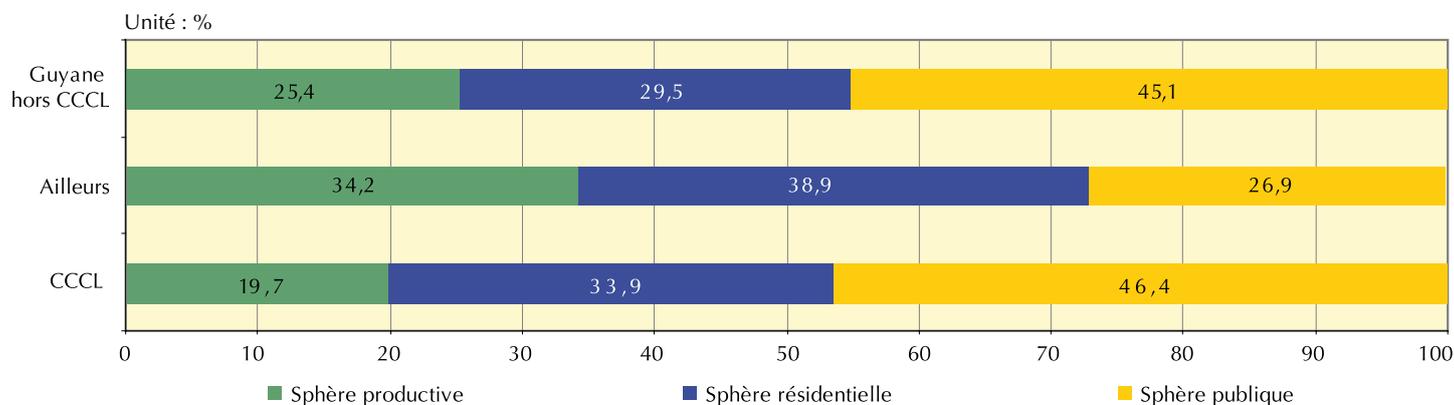
La sphère « résidentielle » correspond aux services à la population présents sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère « publique » ; elle inclut également la construction, les transports, le commerce, les services aux particuliers. Dans le territoire de la CCCL, l'économie résidentielle

regroupe 8 800 emplois, soit 75 % des emplois régionaux. Le territoire de la CCCL, comme pour l'ensemble des Dom, est pour son appareil productif encore largement tributaire de l'emploi public ce qui peut être perçu comme un frein pour sa croissance.

La sphère « publique » comprend les administrations et collectivités publiques ; y sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements à caractère administratif (comme les hôpitaux). Avec 12 700 emplois, soit près de la moitié de l'emploi salarié du territoire, le territoire de la CCCL compte 73 % des emplois publics de la région. La fonction de capitale régionale de Cayenne avec la présence des administrations d'État et du Centre Hospitalier André Rosemon explique cette situation.

### Près des deux tiers des emplois dans la sphère publique

#### Répartition de l'emploi salarié en 2005



Source : Insee - CLAP

# L'appareil productif et l'emploi

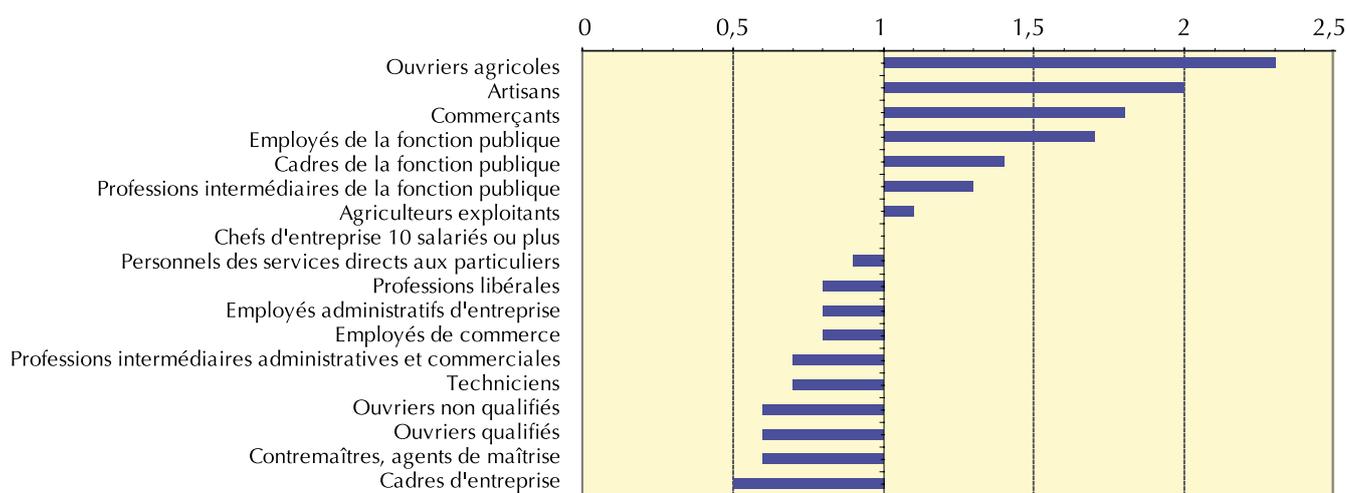
## Un déficit d'emplois qualifiés dans le secteur privé

L'emploi salarié a presque doublé en 20 ans, notamment au profit du secteur tertiaire qui a vu sa part monter à plus de 80 % en gagnant 6 000 salariés entre 90 et 99, et au moins 2 000 salariés entre 1999 et 2005. À elle seule, l'Administration mobilise deux fois plus de salariés dans la CCCL (25 %) qu'«ailleurs». En la regroupant avec l'éducation, l'action sociale et la santé, c'est près de 50 % de l'emploi salarié qui y est représenté. Les salariés du secteur privé ne représentent que 40 % des effectifs salariés contre 60 % «ailleurs». Dans le secteur secondaire, l'industrie hors énergie est particulièrement sous-représentée qu'il s'agisse des biens de consommation, des équipementiers ou des biens intermédiaires.

En revanche, la part du BTP (6 %) est conforme à ce que l'on peut observer dans les autres territoires. L'activité commerciale est légèrement sous représentée. Notamment le commerce de détail mobilise 20 % d'emplois en moins qu'«ailleurs» ou qu'en moyenne dans les Dom.

Dans ce secteur, trois entreprises sur cinq n'ont aucun salariés ce qui peut expliquer cette différence. Pour les services, le territoire accueille peu de services à haute valeur ajoutée. En revanche, la présence du centre de courrier et du centre régional des services financiers de La Poste lui confère une véritable spécificité dans cette activité. Avec près de 500 salariés, les activités culturelles et sportives sont mieux représentées qu'«ailleurs».

### Spécificités sectorielles par rapport à «ailleurs» dans la CCCL



Source : Insee - CLAP 2005

## L'appareil productif et l'emploi

Les cadres sont certes bien représentés sur le territoire mais essentiellement dans le secteur public. En majorité, ce sont des salariés qui arrivent de l'extérieur de la Guyane. Le secteur privé souffre quant à lui d'un déficit de main d'œuvre qualifiée et de cadres en particulier : par exemple, les cadres d'entreprises sont près de 50 % moins présents ici qu'«ailleurs» contrairement aux cadres de la fonction publique qui sont 1,4 fois plus nombreux dans le territoire de la CCCL. Ce phénomène met en avant les difficultés d'accès aux fonctions stratégiques pour les actifs du territoire, difficultés liées à de faibles niveaux de formation.

Pour les actifs de moins de 40 ans, seuls 32 % d'entre eux ont un niveau bac ou post bac et 40 % sont sans diplôme contre 25 % «ailleurs». De plus, le territoire de la CCCL n'a pas échappé au développement de la précarité de l'emploi que l'on observe dans la région au cours de la dernière décennie. Ce mouvement n'a pas été aussi fort dans les territoires comparables.

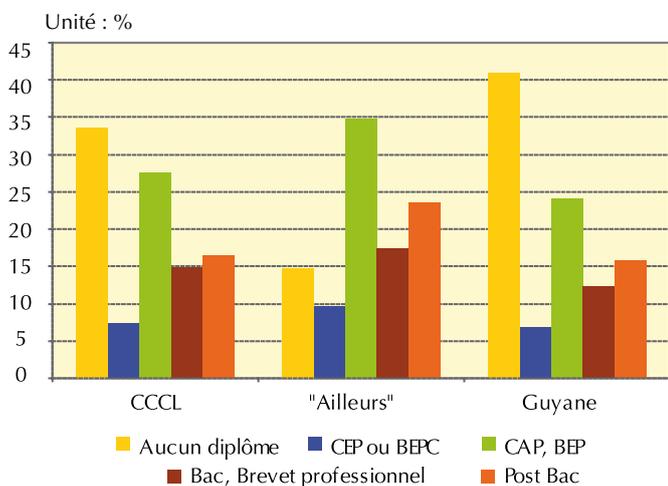
Au cours de la dernière décennie, l'appareil productif local n'a pas pu absorber l'arrivée massive de nouveaux actifs due à la très forte croissance démographique. Le

taux d'activité global diminue alors qu'il progresse partout «ailleurs» (-2,3 points contre +2 points dans les Dom ou les territoires comparables). Le taux d'activité des femmes augmente trois fois moins vite (+1,4 point contre + 4,1 points), celui des hommes diminue fortement (-5,2 points contre -1 point), surtout pour les moins de 25 ans. Chez les personnes de 15 ans et plus, les étudiants et les élèves sont plus nombreux qu'en 1990 (+2 points) ce qui explique en partie cette baisse du taux d'activité.

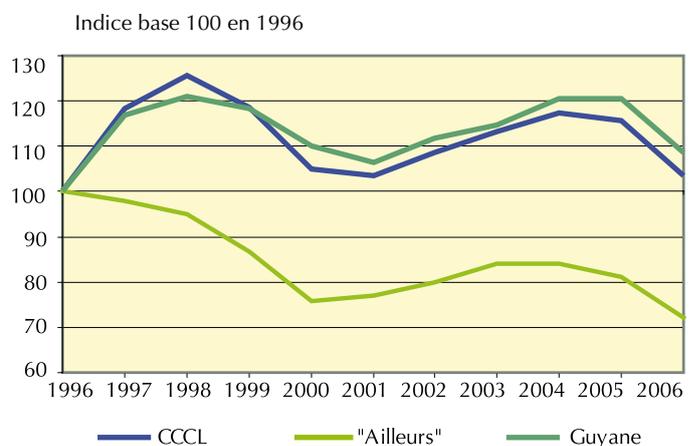
Pour une demande de près de 10 000 emplois, le territoire a créé 6 000 postes sur place dont une petite partie est par ailleurs occupée par des actifs résidant hors de la CCCL. En outre, parmi les nouveaux actifs, peu sont allés travailler en dehors de la CCCL, 40 % d'entre eux sont restés au chômage.

Aujourd'hui, le territoire compte un peu plus de 7 000 demandeurs d'emploi. En Guyane, les femmes ont plus de difficultés à accéder à l'emploi qu'ailleurs et c'est particulièrement vrai dans la CCCL où elles représentent près de 60 % des demandeurs d'emploi. Ce sont majoritairement des employées (87 % contre 78 % «ailleurs») et des femmes d'âge médian.

### Niveau de diplôme des actifs de moins de 40 ans



### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi



## La CCCL n'échappe pas à une situation répandue en Guyane

Les foyers fiscaux non imposables frôlent la barre des 70 %, c'est à peine moins que dans la région. Leur revenu annuel moyen déclaré de 5 200 € est supérieur de 38 % à la moyenne régionale mais de 29 % inférieur à ce qui est observé «ailleurs». Les écarts moyens de revenus entre les foyers imposés et les foyers non imposés sont très marqués par rapport au référentiel (deux fois plus importants) mais restent inférieurs à la moyenne régionale. Selon les communes, ils oscillent entre 4 (à Roura) et 6,4 (à Cayenne). En outre, parmi les foyers imposables, les écarts de revenus annuels sur le territoire sont de

40 % : de près de 25 000 € en moyenne à Roura et 27 500 € à Matoury, ils atteignent près de 34 100 € à Rémire Montjoly. La moyenne du département se situe à plus de 28 500 €.

Enfin, 40 600 personnes (44 %) vivent avec un bas revenu<sup>6</sup>, c'est quatre fois plus qu'«ailleurs» mais en conformité avec la moyenne des Dom. Leur nombre a progressé de 7 % entre 2002 et 2005, les bénéficiaires du RMI augmentaient sur la même période de 12 %. Ces évolutions préoccupantes restent cependant limitées comparées à la croissance qui est observée sur l'ensemble du territoire guyanais.

<sup>6</sup> Un allocataire est dit «à bas revenus» s'il est en dessous du seuil de bas revenus

### Le seuil de bas revenu

*La population des allocataires à bas revenu est calculée à partir du Revenu par Unité de Consommation (Ruc).*

*Le Ruc est obtenu en rapportant l'ensemble des ressources du foyer au nombre d'unités de consommation présentes dans le foyer.*

*Les ressources sont appréciées à partir des revenus annuels déclarés par l'allocataire et son conjoint ou concubin éventuel. Ces revenus sont ramenés par mois et augmentés du montant des prestations versées par la Caf perçues pour le mois de décembre.*

*Le nombre d'unités de consommation des foyers allocataires est obtenu en appliquant les coefficients de pondération suivants :*

- 1 pour le premier adulte (l'allocataire) ;
- + 0,5 par adulte supplémentaire et enfant de 14 ans ou plus ;
- + 0,3 par enfant de moins de 14 ans ;
- + 0,2 pour une famille monoparentale.

*Puis le Ruc du foyer est comparé au seuil de bas revenus pour déterminer la population des allocataires à bas revenu.*

*Le seuil de bas revenu est égal à la moitié du Ruc médian des foyers d'allocataires.*

*Le Ruc médian est égal à la valeur du Ruc qui divise la population des foyers allocataires par deux. En conséquence, la moitié des foyers ont un revenu par unité de consommation inférieur au Ruc médian, l'autre moitié supérieur.*

*La population des foyers d'allocataires à bas revenu est l'ensemble des foyers dont le Ruc est inférieur à la moitié du Ruc médian.*

*Remarque : le choix de la médiane a l'avantage d'être un résumé de la distribution moins sensible aux valeurs extrêmes.*

# Revenus

## Faiblesse des revenus dans les foyers fiscaux non imposés

### Foyers fiscaux et revenus annuels moyens par foyer fiscal en 2005

Unités : nombre, part en %, revenu en euros de 2005

|            | Nombre de foyers fiscaux | Part des foyers fiscaux non imposés | Revenu annuel moyen par foyer fiscal | Revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé | Revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé |
|------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| CCCL       | 51 003                   | 68,3                                | 12 551                               | 28 411                                      | 5 174   |
| "Ailleurs" | 1 018 915                | 46,7                                | 15 876                               | 23 451                                      | 7 227   |
| Guyane     | 80 078                   | 71,7                                | 11 074                               | 27 828                                      | 4 466   |

Source : Direction Générale des Impôts

La moitié des emplois sont hors CDI, c'est trois fois plus qu'ailleurs et aussi plus que dans les Dom. Par ailleurs, deux personnes sur cinq sont en chômage de longue durée chez les actifs contre 32 % «ailleurs» et 37 % en Guyane.

Parmi les allocataires de la Caf, la moitié sont des RMistes (35 % «ailleurs»), un tiers en bénéficient depuis plus de deux ans (20 % ailleurs) et les trois quarts vivent à plus de 75 % grâce aux revenus de transferts (50 % «ailleurs»). Ces constats sont similaires à ce qui

est observé en Guyane. Enfin, le bas revenu moyen annuel par unité de consommation est inférieur de plus de moitié à celui observé dans les territoires comparables (558 € contre 1 259 €), de 25 % par rapport aux Dom et est supérieur de 13 % au niveau guyanais.

Les salaires sont dans la moyenne de ce qui est pratiqué en Guyane. Seuls les cadres et les professions intermédiaires gagnent légèrement moins que dans le reste de la Guyane. Néanmoins, les salaires horaires nets sont supérieurs à ce qui est observé dans les Dom.

### Salaire horaire net moyen

Unité : euro par habitant

|  | CCCL | ZE Kourou | ZE Saint-Laurent | Guyane | Dom  |
|--|------|-----------|------------------|--------|------|
| Ensemble                                 | 12,7 | 14,0      | 12,1             | 12,8   | 11,4 |
| Cadres et professions intell supérieures | 23,8 | 27,6      | 26,4             | 24,8   | 24,0 |
| Professions intermédiaires               | 14,1 | 15,0      | 14,8             | 14,3   | 13,5 |
| Employés                                 | 10,5 | 10,0      | 10,9             | 10,5   | 9,3  |
| Ouvriers qualifiés                       | 9,8  | 10,5      | 8,8              | 9,8    | 9,1  |
| Ouvriers non qualifiés                   | 8,0  | 8,1       | 7,4              | 7,9    | 7,5  |

Source : DADS 2005

# Les finances publiques locales

## Une faible coopération intercommunale

Les communes<sup>7</sup> de la CCCL disposent de produits de fonctionnement supérieurs de 20 % à ceux perçus en moyenne dans les territoires comparables. Les deux tiers sont composés de produits fiscaux. Comme dans l'ensemble des Dom, la part des impôts directs est assez faible (24 %). Et ce d'autant plus que les communes ne bénéficient pas de reversement de fiscalité par la CCCL dont le régime repose sur la fiscalité additionnelle. La faiblesse relative des impôts directs locaux provient davantage de la faiblesse des bases imposables de taxe professionnelle, de foncier bâti et de taxe d'habitation

que d'une pression fiscale peu soutenue. La CCCL est d'ailleurs assez comparable à la moyenne observée dans les Dom.

En revanche, la part des impôts indirects est conséquente (40 %) en raison de l'octroi de mer.

La part de la Dotation Globale de Fonctionnement (un quart des ressources) est comparable à celle des autres territoires. Les communes tirent peu de ressources des services qu'elles rendent à la population locale. De ce point de vue, le territoire se démarque très nettement de la moyenne des Dom ou des aires urbaines comparables.

7) hors budget de la communauté de communes

### Compte des communes

Unité : euro par habitant, %

|   | CCCL  |                   | "Ailleurs" |                   | Guyane |                   |
|---|-------|-------------------|------------|-------------------|--------|-------------------|
|   | 2005  | Moyenne 2003-2005 | 2005       | Moyenne 2003-2005 | 2005   | Moyenne 2003-2005 |
| Charges de fonctionnement par habitant                        | 1 228 | 1 126             | 879        | 861               | 1 162  | 1 089             |
| Immobilisations corporelles par habitant                      | 4 189 | 4 019             | 4 990      | 4 768             | 5 399  | 5 117             |
| CAF* rapportée aux produits de fonctionnement                 | 0     | 0,03              | 0,16       | 0,16              | 0,04   | 0,04              |
| Part des charges structurelles** (dans les charges de fonct.) | 61    | 61                | 56         | 56                | 64     | 63                |
| Part des charges de personnel (dans les charges de fonct.)    | 51    | 51                | 48         | 48                | 55     | 54                |
| Part des charges financières (dans les charges de fonct.)     | 2     | 2                 | 4          | 4                 | 2      | 2                 |
| Part des produits hors dotations***                           | 73    | 73                | 72         | 72                | 72     | 73                |
| Dette par habitant  | 372   | 342               | 863        | 861               | 480    | 447               |
| Dette rapportée aux produits de fonctionnement                | 0,31  | 0,3               | 0,85       | 0,87              | 0,41   | 0,4               |
| Marge d'autofinancement courant****                           | 1,06  | 1,03              | 0,97       | 0,98              | 1,04   | 1,06              |

Source : Insee - DGI - Recensement des éléments d'imposition 2005

(\*) Capacité d'autofinancement

(\*\*) Charges de personnel + contingents + charges financières

(\*\*\*) Part des produits de fonctionnement hors dotation globale de fonctionnement et attributions de péréquation et de compensation

(\*\*\*\*) Charges de fonctionnement + remboursements d'emprunts et de dettes, rapportés aux produits de fonctionnement

## Les finances publiques locales

### Des charges de fonctionnement plus élevées

Les charges de fonctionnement des communes de la CCCL sont supérieures à celle des communes du référentiel en raison principalement de masses salariales qui représentent la moitié du budget (40 % dans les territoires comparables).

Néanmoins, la coopération intercommunale étant encore assez peu développée, les communes supportent des charges qui ont été transférées à l'intercommunalité dans les autres territoires. La comparaison de ces charges, en tenant compte à la fois de l'intercommunalité et de la taille des communes

qui composent le territoire, montre que les budgets de fonctionnement ne sont finalement pas plus contraints qu'«ailleurs».

Les ressources d'investissement sont elles aussi assez modérées, moitié moins importantes que dans les autres territoires. Néanmoins, le territoire (communes et intercommunalité) investit assez peu alors qu'il est encore sous équipé, ce qui explique également que la dette consolidée par habitant soit relativement faible (des deux tiers inférieure à la moyenne des territoires comparables ou de moitié à la moyenne domienne).

#### Les quatre taxes

Unité : %

|   | CCCL |      | "Ailleurs" |      | Guyane |      |
|---|------|------|------------|------|--------|------|
|   | 1999 | 2006 | 1999       | 2006 | 1999   | 2006 |
| Part de la taxe d'habitation                  | 13,8 | 14,8 | 20,4       | 21   | 11,5   | 12,3 |
| Part du foncier bâti                          | 35,9 | 38,8 | 29         | 32,3 | 35     | 37,8 |
| Part du foncier non bâti                      | 1,6  | 1,5  | 1,4        | 1,2  | 1,4    | 1,5  |
| Part de la taxe professionnelle (*)           | 48,7 | 45   | 49,1       | 45,5 | 52,2   | 48,5 |
| Ensemble                                      | 100  | 100  | 100        | 100  | 100    | 100  |
| Part des communes                             | 46,1 | 45,9 | 52,8       | 36,5 | 45,1   | 44,4 |
| Part des intercommunalités (syndicats et OFP) | 1,9  | 3,6  | 8,6        | 22,8 | 1,5    | 3,4  |
| Part des départements                         | 44,6 | 44,4 | 30         | 33   | 45,7   | 45,6 |
| Part des régions                              | 7,4  | 6,1  | 8,7        | 7,7  | 7,6    | 6,6  |
| Ensemble                                      | 100  | 100  | 100        | 100  | 100    | 100  |

Source : Insee - DGI - Recensement des éléments d'imposition 2006



## Conclusion

Les contraintes spatiales du territoire de la CCCL par rapport au reste de la Guyane entraînent de véritables enjeux dans la structuration du territoire qui connaît comme le reste de la Guyane une forte poussée démographique et un accroissement des inégalités. Plusieurs pistes de réflexions peuvent être envisagées pour l'avenir du territoire :

- Quels moyens pour structurer les transports dans le territoire ?
- Comment est anticipé l'afflux des jeunes dans le système scolaire ?
- Comment accroître l'attractivité au territoire et qui plus est à la ville centre ?
- Quels délais pour réaliser les infrastructures de base (eau potable, assainissement, déchets) pour accueillir les nouvelles populations ?
- Les nouveaux logements sociaux pourront-ils être en adéquation avec les structures familiales du territoire ?
- Le secteur privé a-t-il besoin d'être redynamisé ?
- Pour un meilleur développement, l'intercommunalité doit-elle être renforcée ?

---

Christian CAMESELLA  
Benoît HURPEAU

**Directeur de la publication :** René Jean

**Rédaction en chef :** Élisabeth Lauret

**Assistance de rédaction :** Annick Couillaud

**Auteurs :** Christian Camesella, Benoît Hurpeau (Insee)

**Cartographie :** Annick Couillaud

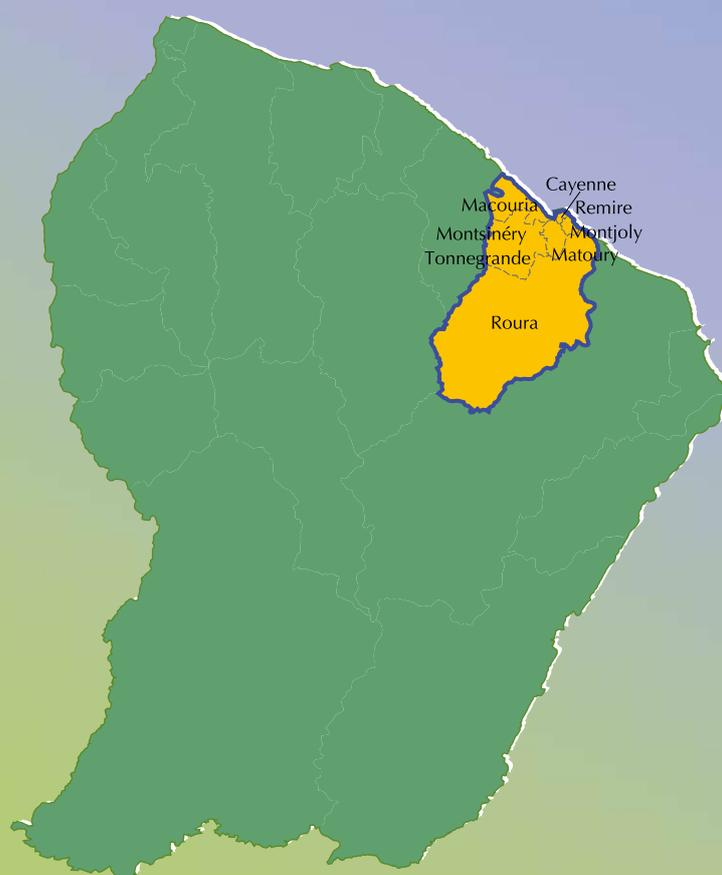
**Photos de couverture :** Annick Couillaud

**Maquette :** Annick Couillaud

**Impression :** IDC 0590 93 78 28

La publication a été réalisée dans le cadre d'une convention entre l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et la Communauté de Communes du Centre Littoral

## La communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL)



Prix : 7 €  
Dépôt légal : Juin 2009  
ISBN : 2-11063127-9  
Code SAGE : CCCLI0280

© Insee - Région Guyane

